

Programme

Lundi 2 octobre

8h30-9h00 – Accueil des participant.es

9h00-9h15- Ouverture : Nathalie Dompnier

9h15-9h20 – Présentation des journées : Claire Flécher, Carole Giraudet

9h20-9h30 - Introduction : Xavier Boiston (secrétaire général de l'UD FO du Rhône), Agnès Naton, (secrétaire générale du comité régional CGT Aura), Sonia Paccaud (secrétaire général de l'UTI CFDT Métropole de Lyon)

I Du CSE imposé au CSE approprié, un rêve, une lutte, une erreur de combat ?

Attaqué par le législateur, habité par l'invention militante, menacé par le pouvoir patronal, par la fatigue et la désinformation, lieu de résistance, au plus près du travail et parfois si loin du terrain, le CSE est à reconstruire encore et toujours, pour nos luttes quotidiennes.

Vous pourrez questionner, témoigner et proposer à tout moment par le tchat, repris en direct par l'intermédiaire de nos metteurs en débat : Emmanuel Dockès (IETL Lyon 2, CERCID, juriste) et Laurent Willocx (Bordeaux, Comprasec, juriste).

Table 1 La pari de la négociation sur le CSE (9h30-10h45)

A partir de leurs études pour l'évaluation de l'ordonnance de 2017, parlons des accords collectifs sur le CSE avec Florence Debord (FDJVD, Lyon2, CERCID, juriste), Paulin (Lyon 1, CERCID, juriste), et Ylias Ferkane, (Nanterre, IRRP, juriste) et bien sûr, des négociatrices et négociateurs d'accords CSE

- Catherine Bloch, ancienne DRH de PRADO EDUCATION, conseillère prud'homale au CPH de Lyon, représentante de l'UDES

Pause 10h45 à 11h

Table 2 : Le travail de représentation des élu.es du CSE (11h00-12h15)

Loin des évidences, le travail de l'élue, la fonction réelle de l'instance. Sophie Bérout (ASSP, Lyon2, Triangle, politiste) et Carole Giraudet (IETL, Lyon2, CERCID, juriste) ont écouté les élu.es tout en essayant de restituer leur rôle et celui de l'instance. Un nouvel échange entre écoutantes et écoutés.es et des idées mises à l'épreuve.

- Fabienne Clerc, représentante de proximité (RP), élue CSE, déléguée syndicale (DS) CFDT et, Silvana

Goyet, élue CSE, RP, DSC CFDT, Association Alged
- Rachid Hmamouch, secrétaire CSE Le Prado, DS Sud
- Sabrina Alzais, juriste, cabinet Progexa

Déjeuner 12h15-14h

Table 3 : Le travail représenté par le CSE (14h-15h15)

Promesse : porter par une instance unique au niveau des décideurs économiques les questions du travail. Qu'en est-il ? Dans quelle mesure, les CSSCT constituent-elles des points d'appui pour faire entendre plus largement les problématiques de santé et de sécurité ?

Sabine Fortino (Université de Nanterre, CRESPE), Lucie Goussard (Université d'Evry, Centre Pierre Naville) et Guillaume Tiffon (Université d'Evry, Centre Pierre Naville) présenteront les résultats d'une étude sociologique sur le pouvoir d'agir syndical, en particulier sur la prévention des risques professionnels, à l'épreuve des CSE. Marion Gilles, chargée de mission à l'ANACT, abordera également ces enjeux à partir de ses études de terrain.

Pause 15h15 à 15h30

Table 4 : L'avenir du CSE (15h30-16h45)

Dorian Mellot (IETL, Lyon2, CERCRID, juriste) est notre hôte. Militant.es, responsables syndicaux/ales, président.es de CSE, expert auprès des CSE.... Parlons de la formation, de l'institution, de la règle négociée, des gens et de l'argent, de nos postures, de nos envies, de nos désenvies. Partageons !

- Emile Alasan, DS CGT et élu CSE de Saint-Jean Industrie.
- Arthur Bégué (chargé d'enseignement Lyon2, IETL, avocat)

Synthèse de la table n°1 par les metteurs en débat : Emmanuel Dockès (IETL, Lyon 2, CERCRID, juriste) et Laurent Willocx (Université Bordeaux, COMPTRASEC, juriste)

Mardi 3 octobre

II : Le travail, ses contextes, ses normes

9h : accueil des participant.es

Table 5 : Le Travail concret face aux normativités économiques abstraites (9h15-10h45)

Animatrice Josepha Dirringer (Université de Rennes 1, IODE, juriste)

- Claire Flécher (IETL Lyon 2 - Max Weber, sociologue) : aux petits soins des machines: travail de maintenance des mécaniciens de la marine marchande
- Emmanuel Dockès (IETL Lyon 2-Cercriid, juriste) : Harcèlement et normativité managériale (réflexions à partir de l'affaire France Telecom)
- Laure Camaji (IETL Lyon 2 -Cercriid, juriste) : France Travail : les droits sociaux subvertis par l'objectif du plein emploi
- Sylvie Monchatre (IETL Lyon 2 - Max Weber, sociologue) : "Debout, payé"? L'énigme du travail dans la sécurité privée

Pause 10h 45 à 11h

Table 6 : Inégalité des personnes, armes inégales (11h-12h30)

Animatrice : M. C. Cerrato de Benedetti (Iremam – CNRS, politiste)

- Soline Blanchard (IETL Lyon 2 - Max Weber, sociologue) : Faire (re)connaître les inégalités au travail : résistances et enjeux
- Mathilde Julien, (Lyon 1 - CERCRID, juriste) : Les stéréotypes de genre au travail (autour de l'arrêt Air France du 23 novembre 2022)
- Aristeia Koukiadaki, Inégalités entre les travailleurs, recours inégaux (Université de Manchester RU, juriste)
- Pierre-Emmanuel Berthier, De l'égalité à l'inégalité des armes dans le procès : le droit de l'employeur à la preuve (IETL Lyon 2-Cercriid, juriste).

Déjeuner 12h30 à 14 h

TABLE n° 7 : Le travail invisibilisé (14h-15h30)

Animatrice : Cécile Nicod (IFS Lyon 2 - Cercriid, juriste)

- Romain Marié, (IETL Lyon 2-Cercriid, juriste) : Wwoofing, une forme de travail dissimulé ?
- Lorena Vasconcelos Porto (Professeure de droit et magistrate, université Presbiteriana Mackenzie, Brésil) : Le "trou de la Sécu" et l'ubérisation: les liaisons dangereuses
- Emmanuelle Mazuyer (Cercriid-CNRS, juriste) : Le travail sans statut : quelles réponses juridiques ?
- Alain Bouilloux (IETL Lyon 2-Cercriid, juriste): activité créatrice et travail

Pause 15h30 à 15h45

TABLE n° 8 : Le travail et le développement durable (15h45-17h15)

Animateur : Thomas Pasquier (Paris-Nanterre, IRERP, juriste).

- Christelle Casse (IETL Lyon 2, EVS, ergonomiste) : Interrogations sur les techniques de production.
- Valérie Pueyo (IETL Lyon 2, EVS, IMU, ergonomiste) : Quelles échelles d'analyse et d'action ?
- Pascal Béguin (IETL Lyon 2, EVS, ergonomiste) : Transitions professionnelles et rationalité de l'action
- Pascale Porcher (SEG, Lyon2, CERCRID, juriste) "Le dialogue social environnemental"

Clôture des journées (17h15-17h30) : Pierre-Emmanuel Berthier, (IETL Lyon 2-Cercriid, juriste)

Modalités pratiques

Lieu : Grand Amphi (joindre un plan et l'adresse)

Inscriptions :

Inscription obligatoire via le formulaire en ligne, jusqu'au 10 septembre 2023 (sauf pour les étudiant·es dont la présence est obligatoire).

Le formulaire est disponible sur le site de l'IETL <https://ietl.univ-lyon2.fr/>

Les deux journées sont éligibles à l'obligation de formation continue des avocats.

Les syndicalistes souhaitant s'inscrire au titre de la formation syndicale doivent le faire sur le site de l'Institut de formation syndicale, inscription gratuite : <https://ifs.univ-lyon2.fr/>

Inscription payante (100 € par journée, repas du midi inclus) sauf pour les personnels, étudiant·es Lyon 2, les invité·es et les syndicalistes.

Modalités de paiement :

- Virement bancaire souhaité (RIB sur demande) en précisant vos Nom, Prénom et la mention « IETL Rencontres du travail ».

- Paiement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Lyon 2 en précisant vos Nom, Prénom et la mention « IETL Rencontres du travail ».

Contact : Université Lumière Lyon 2 - IETL - Hervé ROZIER (herve.rozier@univ-lyon2.fr)